

# FICHE DE POSTE

## Moniteur escalade – Le Havre (76)



Le Havre Escalade, club FFME, recherche un moniteur d'escalade pour compléter l'équipe d'encadrement et participer au développement du club.

### DESCRIPTION DU POSTE

Le moniteur escalade sera amené à travailler en lien avec le Comité Directeur du club, les autres encadrants professionnels, et les encadrants bénévoles. Il aura pour missions principales :

- Encadrement régulier des cours adultes et enfants en SAE.
- Tâches administratives.

Il aura à se positionner sur les missions suivantes : (selon ses formations ou souhaits de formations, et ses motivations)

- Encadrement régulier de public scolaire ou public en situation de handicap.
- Encadrement des cours « compétition » et « haut niveau » sur les trois disciplines de l'escalade. Elaboration et suivi des planifications d'entraînement. Coaching en compétition.
- Travail d'ouvertures sur la SAE.
- Encadrement sorties falaises tous publics et niveaux.

### PROFIL RECHERCHE

- CQP AESA ou DEJEPS spécialité Perfectionnement sportif, mention escalade ou milieu naturel.
- Sens pédagogique et capacité à s'adapter à tous les niveaux d'apprentissage, du débutant au perfectionnement.
- Bonne motivation pour l'organisation de sorties sur SNE
- Bonne connaissance de la compétition et des techniques d'entraînement en bloc, difficulté et vitesse.
- Formation ouvreuse de club ou de compétition souhaitée.
- Être investi d'un « Esprit club », d'une bonne convivialité.
- Titulaire du permis B.
- Titulaire du CACES apprécié.

### MODALITES

- Contrat à durée déterminée CDD du 1<sup>er</sup> Juin 2022 au 31 Août 2022. (Période d'essai 13 jours) ou/et contrat à durée indéterminée (CDI) à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022. (Période d'essai 1 mois sauf si suite au CDD).
- Groupe de classification : groupe 3 ou 4 selon profil, convention collective du sport.
- Lieu de travail : Encadrements habituels en SAE au Havre mais le moniteur pourra être amené à se déplacer lors de l'encadrement des sorties club et/ou des accompagnements en compétition.
- Répartition du temps de travail : 35h hebdomadaires annualisés. Encadrement hebdomadaire fixe hors vacances scolaires et période de temps de travail modulable en fonction des besoins sur des actions ponctuelles (sorties en falaise programmées, compétitions, stages en vacances scolaires...).
- Rémunération selon convention collective du sport.
- Les candidatures CV + lettre de motivation sont à envoyer à la présidente du club Mme Bocquel Véronique ([escalade.and.caux76@gmail.com](mailto:escalade.and.caux76@gmail.com)).

### FORMATIONS ENVISAGEABLES SELON PROFIL DU CANDIDAT

- Pour un BPJEPS APT : CQP AESA.
- Pour un CQP AESA : DEJEPS spécialité perfectionnement sportif, mention escalade ou mention escalade en milieu naturel.